

Réseau Rural Régional de Franche Comté

Appel à propositions

***Développer une méthodologie et des outils
pour la mise en place d'une stratégie
territoriale multi-partenariale de
développement des circuits courts***

23 juillet 2009

Cet appel à propositions porte sur la thématiques des circuits courts. La première partie de ce document rappelle les concepts du Réseau Rural et les actions nationales ou régionales récentes ou en cours sur le sujet des circuits courts.

Cet appel à propositions fait suite au comité technique élargi du Réseau rural le 18 Juin 2009.

I- Préambule

A/ Objectifs du Réseau Rural

Le Réseau rural national vise à **faciliter les échanges** entre acteurs concernés par la même thématique de développement et n'ayant pas forcément de liens entre eux, en vue d'une capitalisation des « bonnes » pratiques, et de façon à aboutir à des projets, FEADER notamment, plus efficaces et plus intégrés.

Le Réseau **n'a donc pas vocation à financer des actions concrètes de développement** (ex. produire des références, monter une boutique de producteurs, mettre en place une démarche de communication pour les entreprises...), **mais à appuyer des démarches multi-acteurs visant à dégager des enseignements des actions concrètes** menées par les différents organismes (retours sur expériences) ou à les préparer (construction partenariale de méthodologies d'action ex ante). L'enjeu est donc de **transcender les cloisonnements** au service d'une analyse collective de problèmes et d'une construction conjointe de pistes d'actions ou de solutions valorisant différents points de vue et compétences.

En offrant un cadre pour cette valorisation, le Réseau rural peut ainsi faciliter le montage de nouveaux projets d'actions concrètes qui pourront être financés par d'autres dispositifs.

B/ Au niveau national

Ces informations sont communiquées dans l'objectif de connaître les expériences nationales, les moyens d'accès à l'information et les contacts pour d'éventuels échanges d'expériences.

1-Le plan national sur les circuits courts annoncé le 14 avril par le Ministère de l'Agriculture (<http://agriculture.gouv.fr/sections/thematiques/alimentation>)

2- Le groupe de travail du réseau rural national

Les copilotes du réseau rural national, la DIACT et le MAP, ont mis en place en 2009 des groupes de travail thématiques autour de 3 thèmes : gestion de l'espace, politiques d'accueil et valorisation économique territoriale des ressources locales. Ce dernier groupe se divise en 3 sous-groupes : biomasse, forêt-bois et circuits courts agricole et alimentaires. L'objectif de ces groupes est d'élaborer un programme d'actions 2009-2010 pour la valorisation d'expériences. Le sous-groupe sur les circuits courts est piloté par l'INRA/Supagro de Montpellier. Les informations complètes sur ces différents groupes de travail sont consultables sur le site www.reseaurural.fr.

Chacun des groupes a proposé un plan d'actions nationales, interrégionales ou régionales à la Commission Permanente du réseau rural national du 03 juillet 2009. Les actions retenues par la commission permanente sont disponibles sur demande auprès des copilotes régionaux (DRAAF ou Conseil Régional), en attendant leur mise en ligne sur le site www.reseaurural.fr. Aucune des actions en matière de circuits courts ne concerne la Franche Comté pour 2009.

B/ Situation en Franche Comté

Le thème des circuits courts a fait l'objet de plusieurs travaux régionaux.

NB : il existe également de nombreuses initiatives à une échelle infra-régionale qui ne sont pas citées ici.

1-Thématique prioritaire dans le cadre du Réseau Rural Franc-Comtois (RRFC) en 2008 et 2009.

Le Comité de suivi FEADER du 24 juin 2008 a choisi la thématique des circuits courts comme l'une des priorités du RRRFC pour 2008 et 2009. Le projet de l'AFIP et du CFPPA de Montmorot, sur l'économie agricole de proximité, dans le cadre de la réponse à l'appel à projets lancé par le niveau national pour l'organisation du séminaire de Bordeaux en décembre 2008 a permis de démarrer les travaux dans le cadre du réseau régional. Ce projet a un ancrage régional fort, car il a permis l'organisation d'une première journée régionale d'échanges techniques (19 février 2009) sur les circuits courts et l'édition d'un guide à destination des élus proposant quelques pistes en matière de méthodologie pour le montage de projets autour des circuits courts.

2-Conférence agricole organisée par la Région le 10 mars 2009:

Le Conseil Régional a été à l'initiative d'une journée le 10 mars, de portée politique, co-organisée par la Chambre régionale d'Agriculture, à l'issue de laquelle des groupes de travail, copilotés DRAAF/Région/Chambre régionale d'Agriculture ont été annoncés avec des résultats souhaités rapides.

- Signature régionale (travail pour une marque de reconnaissance régionale des produits) : Rassembler et mettre à disposition des entreprises régionales un moyen d'identification et de promotion collective, fondée sur l'effet de proximité et sur l'image de la région Franche-Comté,
- Contribuer en retour à l'image et à la notoriété de la région Franche-Comté
- Restauration collective : poursuite des travaux du groupe Plan National Nutrition Santé
- Diversification et circuits de proximité dont agriculture péri-urbaine et territoires, travail à mener dans le cadre du réseau rural
- Grandes filières régionales et circuits courts (abattoirs, étude sur suppression des quotas en cours)
- Modes de production et circuits courts (autonomie protéique, agriculture biologique, travail à mener)

En parallèle, dans le cadre du Plan National Nutrition Santé (PNNS), la Région travaille à une banque de données des producteurs, transformateurs et distributeurs locaux. Cette base de données, dont la réalisation est programmée pour fin 2009, accessible sur le site Internet de la Région aura un volet spécifique dédié à la restauration collective (identification des professionnels prêts à livrer la restauration collective) qui sera diffusé sous forme d'annuaire.

4-Politique nationale du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche (MAAP) pour une alimentation sûre, diversifiée et durable,

Il s'agit d'un volet du PNNS. Les Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) sont chargées de la décliner en région au travers de plans régionaux de l'offre alimentaire, (PROA), plans opérationnels à 3 ans à présenter pour fin Juin 2009. Le premier comité régional de l'offre alimentaire ou CROA, réuni le 7 mai a également décidé la création de groupes de travail notamment sur les circuits courts et la restauration collective.

Le PROA validé par le Préfet de Région et transmis au MAAP est disponible sur demande à la DRAAF (services Régional de l'Alimentation, sral.draaf-franche-comte@agriculture.gouv.fr).

5- Résultats du comité technique élargi du Réseau Rural Régional de Franche Comté (RRRFC) du 18 juin 2009

Dans un souci d'articulation avec les autres groupes établis après la Conférence Régionale Agricole du 10 mars 2009 et dans le cadre du PROA, il est d'abord utile de préciser que le RRRFC aborde les circuits courts sous un angle territorial et dans l'objectif de développer les partenariats sur les territoires. Sur le domaine de la restauration collective, la sensibilisation et la formation des gestionnaires de cantines (gestion directe) est le sujet du groupe « restauration collective » du PROA. L'approche filière est également traitée dans les autres groupes de travail.

Cette approche territoriale a conduit les membres du comité technique élargi

A- à définir des publics cibles des actions potentielles :

- les animateurs de territoires
- les élus des territoires

B- à croiser avec des réflexions territoriales à des stades différents

- territoires vierges de toute réflexion sur la thématique dans son ensemble (AMAP, Marches, restauration collective, etc)
- territoires sensibilisés mais rencontrant des difficultés dans la mise en place de leur stratégie

Au vu des conclusions (comptes rendus en ligne sur www.reseaurural.fr et www.europe-franche-comte.fr) de ce comité technique élargi, les copilotés du réseau rural régional ont décidé de lancer un appel à propositions afin de recenser et financer après sélection les actions susceptibles de répondre aux attentes exprimées.

II/ Appel à propositions

Objectifs stratégiques

Intitulé : Développer une méthodologie et des outils pour la mise en place d'une stratégie territoriale multi-partenariale de développement des circuits courts

Dans le cadre général du réseau rural régional, il s'agira d'apporter aux territoires des outils méthodologiques pour les aider à développer les circuits courts. Le caractère transposable de ces outils est très important. Il s'agira également de valoriser des expériences pilotes franc-comtoises ou d'autres régions, par l'intermédiaire du réseau rural régional et du réseau rural national.

Dans l'objectif de décloisonner les acteurs du monde rural, les outils devront permettre de construire des stratégies multi-partenariales, c'est à dire prenant en compte les habitants du territoire. Il s'agira également d'aider les acteurs des territoires à construire leur propre définition des circuits courts, adaptée à leurs spécificités.

Il est également précisé que le terme « circuits courts » englobe ici la diversité des modes de commercialisation en circuits courts, les grands principes à retenir étant la proximité du producteur et de consommateur (un à 2 intermédiaires) et la proximité des lieux de production et de consommation (points de vente directe, AMAP, Paniers, marchés de produits locaux, etc).

Pistes d'actions envisagées par le comité technique élargi

Deux publics cibles sont envisagés :

- les animateurs de territoires
- les décideurs locaux

Les projets proposés pourront viser spécifiquement les territoires :

- pour lesquels le thème des circuits courts est déjà identifié comme étant prioritaire dans les stratégies locales de développement. Il s'agit par un accompagnement méthodologique d'aider les territoires à passer de la volonté affichée à une véritable stratégie déclinée en plan d'actions et à organiser la concertation entre tous les acteurs sur ce thème.
- sur lesquels la thématique ne semble pas abordée. Il s'agit plutôt de sensibiliser les acteurs (élus, décideurs) aux moyens de visites d'expériences, de témoignages ; de leur montrer qu'ils ont un rôle à jouer. Particulièrement, le groupe de travail a mis en avant deux thèmes de sensibilisation :
 - o les réflexions pour une gestion du foncier favorable à l'installation de circuits courts
 - o le rôle de la commande publique dans le développement de l'approvisionnement des restaurations collectives en circuits courts (en complément des travaux du groupe Restauration collective du PROA vers un autre public cible)

Ces actions devront s'inscrire dans le cadre du réseau rural. Le volet valorisation/capitalisation sera une phase à part entière du projet. Cela peut prendre la forme de livrables, ou de l'organisation/participation à des évènements ou groupes de travail régionaux ou nationaux.

Financement potentiel du projet

Les actions éligibles sont l'accompagnement méthodologique, la sensibilisation, la communication. Par conséquent, les dépenses éligibles peuvent être des dépenses de rémunération (hors fonctionnaires), de frais de déplacement, d'impression, d'organisation de séminaire, etc.

Les coûts de structure ne sont pas éligibles. Les actions concrètes découlant des stratégies ne sont pas éligibles pour cet appel à propositions (voir le Document Régional de Développement Rural sur www.europe-franche-comte.fr rubrique FEADER).

Les projets retenus feront l'objet d'une subvention, couvrant 80% maximum des dépenses. Ils pourront être financés par des subventions de la Région ou de l'Etat (dans le cadre du Plan régional sur l'Offre alimentaire), et de l'Europe (FEADER).

Calendrier prévisionnel

Date limite de dépôt des propositions : le 30 septembre 2009 à la DRAAF de Franche Comté, SRETE, 191 rue de Belfort, 25 000 BESANCON

Choix des propositions : comité technique du RRRFC du 13 octobre 2009 avec validation par le Comité de suivi début novembre

Date limite de dépôt de la demande de subvention pour les crédits FEADER (à la DRAAF de Franche Comté) : le 18 novembre 2009

Passage des dossiers en Commission permanente de la Région le 19 Novembre 2009 pour les crédits Région, dossier de demande de subvention crédits Région à déposer dès sélection au Conseil régional de Franche Comté, Direction de l'aménagement du territoire, 4 square Castan, 25000 BESANCON

CONTACTS :

Copilotes du réseau rural régional

- ✓ Conseil Régional : Laure FALEMPIN, Direction de l'aménagement du territoire, 03 81 61 64 73, laure.falempin@franche-comte.fr
- ✓ DRAAF : Delphine PICARD, SRETE, 03 81 47 75 28, delphine.picard@agriculture.gouv.fr

Sites Internet utiles

www.reseaurural.fr, site du Réseau rural national, avec des pages dédiées au réseaux régionaux

www.europe-franche-comte.fr, site des fonds européens en région

www.franche-comte.fr, site de la Région Franche Comté